



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre les faux taxis

Question écrite n° 15234

Texte de la question

M. Karl Olive appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les résultats de la lutte contre les faux taxis. Alors que la région parisienne s'apprête à accueillir 16 millions de visiteurs pendant l'été 2024 et attire continuellement des millions de touristes, les aéroports de Paris et les gares parisiennes sont devenus des cibles de racket et d'escroquerie de la part de faux chauffeurs de taxi. Ces individus se livrent au racolage des clients potentiels pour ensuite leur imposer des tarifs exorbitants pour leurs trajets. Malgré la mobilisation de l'unité de contrôle des transports de personnes (UCTP), notamment en prévision des jeux Olympiques et Paralympiques, il est évident que de véritables réseaux mafieux ont émergé, utilisant des méthodes sophistiquées de renseignement et de communication *via* des réseaux cryptés. Des incidents graves ont été signalés, incluant des dommages causés aux véhicules de police, des pneus crevés, ainsi que des menaces proférées à l'encontre des agents de l'UCTP. Dans ce contexte, il demande un premier bilan de l'efficacité des mesures prises pour lutter contre ces réseaux aux abords des aéroports et des gares, ainsi que les mesures envisagées par l'État en collaboration avec la SNCF et Aéroport de Paris pour prévenir ces escroqueries de manière plus efficace.

Données clés

Auteur : [M. Karl Olive](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15234

Rubrique : Taxis

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 934

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)